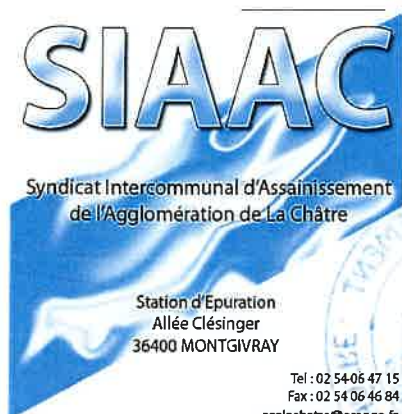




DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de pouvoirs	1
Date de convocation	18/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 septembre, 18 heures 00,
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de
M. François BUFFETEAU, Président,
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY

2023-11

Etaient présents : Mme Marie-Laure LEUILLET, Mme Agnès ROBIN, M Frédéric BOULBON, M François BUFFETEAU, M. Jean Yves DUSSAULT, M. Bernard GIRAUD, M Éric LAMBERT, M Jean-Claude MONNET, M Philippe SAVY, M. Philippe YVERNAULT et M. Henri SERRE.

Absents excusés et Pouvoirs : M. François BOUQUEREAU excusés. M. Luc HURBAIN est représenté par M. Henri SERRE suppléant ; M. Patrick JUDALET représenté donne pouvoir à M. François BUFFETEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Yves DUSSAULT

Objet : Décision modificative N°1

Lors de l'élaboration du budget 2023 nous avons retenu un montant de 376 616.00 € d'amortissement.
Après contrôle postérieur, il s'avère que ce montant est de 376 618.90 € soit un écart de 2.90 €.
L'opération comptable est détaillée ci-après :

36127	SI ASST AGGLOMERATION DE LA CHATRE - MONTGIVRAY	DM n°1 2023
Code INSEE	MONTGIVRAY-SYNDICAT ASS AGGLOMER	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

DM Amortissement

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	1.98 €	0.00 €	0.00 €
R-777 : Quote-part des subvent* d'inv. virées au résultat de l'exercice	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.92 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	1.98 €	0.00 €	0.92 €
R-70611 : Redevance d'assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.06 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.06 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1.98 €	0.00 €	1.98 €
 INVESTISSEMENT				
D-13913 : Départements	0.00 €	0.92 €	0.00 €	0.00 €
R-28156 : Amort. matériel spécifique d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.98 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.92 €	0.00 €	1.98 €
D-21532 : Réseaux d'assainissement	0.00 €	1.06 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	1.06 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1.98 €	0.00 €	1.98 €
		3.96 €		3.96 €

Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le

S²LO

ID : 036-200000263-20231009-DEL202311-DE

Après examens de ces données transmises par délibération, le Comité Syndical, par 12 POUR :

ACCEPTE la décision modificative N°1 pour les transferts de comptes d'un total de 3.96 € concernant les amortissements annuels.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en sous-préfecture le 02/10/2023
Et de sa publication le 09/10/2023



Le Président,
F. BUFFETEAU